

Messages aux Présidents des associations et aux licenciés,

Une société de production cherche actuellement à tourner un reportage sur le «Tir au Féminin» pour Zone Interdite (M6).

Sous une apparence anodine et bienveillante, des questions sont posées, majoritairement orientées vers la recrudescence des licences demandées par des femmes à des fins d'autodéfense.
L'objectif sportif de notre discipline est visiblement totalement négligé.

Les responsables des clubs contactés ont, à bon droit, refusé toute interview, même téléphonique, et tout accès à leurs installations.

Je vous rappelle que seule la Fédération Française de Tir est autorisée juridiquement à intervenir dans les médias nationaux pour présenter son action et répondre aux questions relatives à sa politique sportive.

Il convient que les présidents de club de tir sollicités opposent un refus courtois, mais ferme et définitif à toutes les demandes, les manipulations étant toujours à craindre (micro et caméra cachée, déformations dues au montage, etc.).

Les journalistes sérieux obtiendront toutes les informations qu'ils désirent directement auprès de moi (01 58 05 45 45).

N'hésitez pas à diffuser ces directives à l'ensemble des membres de vos clubs.
Faites-nous bien sûr savoir immédiatement si vous faites l'objet de tentatives de contact de ce type.

Je compte sur vous.
Croyez, chers amis, à mes meilleures salutations sportives.

Philippe Crochard
Président de la Fédération Française de Tir